

Monsieur Perrier,

Je vous remercie vivement pour votre interpellation et pour votre implication sur ce sujet d'une grande importance.

Vous m'interrogez sur la limitation à 110km/h sur l'autoroute. Cette mesure, préconisée par la Convention citoyenne, permettrait effectivement de réduire le risque d'accidents, de réduire la consommation de carburant et donc les émissions de gaz à effet de serre. Cette proposition émane d'un travail de réflexion entre citoyens éclairés, aillant eu accès à une information scientifique et à un temps de débat apaisé. Pour ces raisons, je ne suis pas hostile à cette réglementation.

L'enjeu de la transition écologique est au cœur du quinquennat du Président Emmanuel Macron, et la majorité dont je fais partie a soutenu son action en faveur d'une profonde transition écologique. Les conséquences concrètes, comme vous l'avez souligné, sont d'ores et déjà considérables, comme en témoigne la période de sécheresse que nous traversons aujourd'hui. Les leviers d'action sont multiples, les réformes à mettre en place sont structurelles, et le temps est à présent compté.

Dans cette transformation de société qu'il nous faut enclencher, l'acceptabilité de la population est la condition de la réussite. Or la limitation à 110km/h n'a pas, au moment de son examen en 2020, reçu l'adhésion de la population. J'avais moi-même pu constater les hostilités à cette mesure dans nos territoires alors que je défendais l'instauration de la vitesse de 80km/h sur les routes hors agglomération sans séparation centrale.

C'est pourquoi je crois qu'il serait souhaitable de réengager un débat argumenté et apaisé autour de cette question, afin que nos concitoyens consentent à cette limitation, qui avec peu d'effort peut produire des effets tangibles. Je vous remercie d'avoir joint les enquêtes d'opinion qui prouvent l'évolution de la population et qui justifient une réintroduction de cette question dans l'agenda politique.

Vous pouvez compter sur toute l'attention que je pourrais porter en faveur de toute mesure visant à accélérer nos efforts dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Perrier, l'expression de ma considération distinguée,

Pascale Boyer